

Communiqué de presse

Saint-Nazaire, le 25 septembre 2015

Assemblée Générale de la CCI Nantes St-Nazaire

La CCI Nantes-St-Nazaire a tenu ce matin son Assemblée Générale de rentrée à Saint-Nazaire, en présence d'Henri-Michel COMET, Préfet de région Pays de la Loire.

En introduction de la séance, Jean-François GENDRON, Président de la CCI Nantes St-Nazaire, a fait le point sur la **conjoncture économique** à partir des éléments de l'enquête de conjoncture bi-annuelle de la CCI. **Il semblerait que la situation s'améliore tout doucement, même si certains secteurs d'activités restent dans une situation difficile, comme celui du BTP.** Dans ce contexte, le maintien des investissements publics est essentiel, tout comme la réalisation effective de projets d'infrastructures majeurs pour le territoire. La fragilité de cette reprise nécessite de pouvoir consolider l'activité des entreprises locales. « *C'est pourquoi une relation gagnant-gagnant entre les grands donneurs d'ordre et les PME du territoire est essentielle.* » souligne le Président de la CCI.

Pour en débattre l'Assemblée a accueilli Bertrand PAQUET de STX, Laurent SMAGGHE d'EDF EN, Véronique LE MINTEC de Prestations Services Mécaniques, Philippe LE GALL du Groupe ADF et Eric DAVY du Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise.

A l'issue des échanges, la CCI Nantes-St-Nazaire a décidé de lancer **un programme global favorisant l'accès des PME aux marchés des grands groupes.** Celui-ci s'appuie sur des rencontres BtoB, de grands marchés, comme celui de la rénovation de la centrale de Cordemais, ou encore les perspectives offertes par l'éolien offshore. Le programme mets également en place des outils de mise en relation et de connaissance des marchés autour du **site web CCI Business**. Un « Club Stratégie achat » va être lancé au sein de la CCI permettant de piloter le programme et de mettre en place des actions d'informations et de sensibilisation des PME aux enjeux et contraintes propres aux grands donneurs d'ordre.

Avec ce programme la CCI est au cœur de sa mission d'accompagnement des entreprises du territoire.

Dans cette même logique de favoriser la compétitivité des entreprises, la CCI a voté une prise de participation dans **Capacités**, la filiale de valorisation de la recherche de l'Université. C'est une illustration concrète de la stratégie de la CCI de favoriser le rapprochement de l'enseignement supérieur et la recherche des entreprises et singulièrement des PME. Les membres de la CCI ont salué la démarche exemplaire sur le plan national de l'Université de Nantes dans la construction de cette dynamique.

Troisième dossier majeur de la séance : **la prise de participation de la CCI Nantes St-Nazaire dans le capital de Télénantes.** Ce soutien apporté à un média important du territoire, s'inscrit dans la dynamique du Médiacampus dont la construction a démarré sur l'île de Nantes. Ce bâtiment accueillera Sciencescom du groupe Audencia, les locaux de Télénantes et un plateau de bureaux destiné à accueillir des entreprises du secteur de la communication et des médias.

Lors de son intervention, **Henri-Michel COMET a tenu à saluer l'importance que revêt la CCI pour le développement des entreprises et du territoire du département et la qualité des actions qu'elle mène.** Beaucoup de sujets de coopération entre l'Etat et la CCI existent autour des questions d'innovation, d'internationalisation, ou encore sur la question des difficultés des entreprises. Il a également souligné l'importance des modifications institutionnelles issues des textes adoptés par le Parlement. C'est donc maintenant autour du couple Région Pays de La Loire/Métropole Nantaise que s'articulent désormais les stratégies de développement économique de notre territoire. Il a également indiqué que le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) a représenté l'an dernier plus de 130 M€ pour 15 000 entreprises dans le département.

Contact presse : Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr  [@MarieLeSaint1](https://twitter.com/MarieLeSaint1)

Siège : Centre des Salorges - 16, quai Ernest Renaud - CS 90517 - 44105 Nantes Cedex 4

Hôtel Consulaire - 35, avenue du Général de Gaulle - CS 70405 - 44602 Saint-Nazaire Cedex

T. 02 40 44 60 00 - F. 02 40 44 60 90 - Ets public - N° SIREN 130 008 105 - APE 9411 Z - www.NantesStNazaire.cci.fr